Du 4 au 11 juillet 2019

Comité Départemental Loire Atlantique Volley ball

SUMMER CAMP

Stage de volley-ball

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Viens t'éclater et jouer avec d'autres licenciés pendant une semaine !

6ème édition

Stage Sportif

- Tous niveaux
- Pension complète
- Séances d'entrainement
- Découverte du Beach Volley
- Activités sportives et sorties

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du comité :
https://www.comite44volleyball.org/summer-volley-camp

Summer Volley Camp 44

Le Comité Départemental de Volley 44 propose un stage d'été de volley, dirigé par une équipe d'animation et une équipe technique performante dans le domaine du volley.

La ville du **Pouliguen** vous accueille ainsi sur la côte avec :

- Un hébergement agréé Jeunesse & Sport : à 500m du centre-ville. Des séances d'entraînements tous les jours en gymnase
- Du beach-volley sur la plage se situant à 200m
- Des loisirs et activités adaptés et pour tous les goûts
- Des sorties diverses et variées

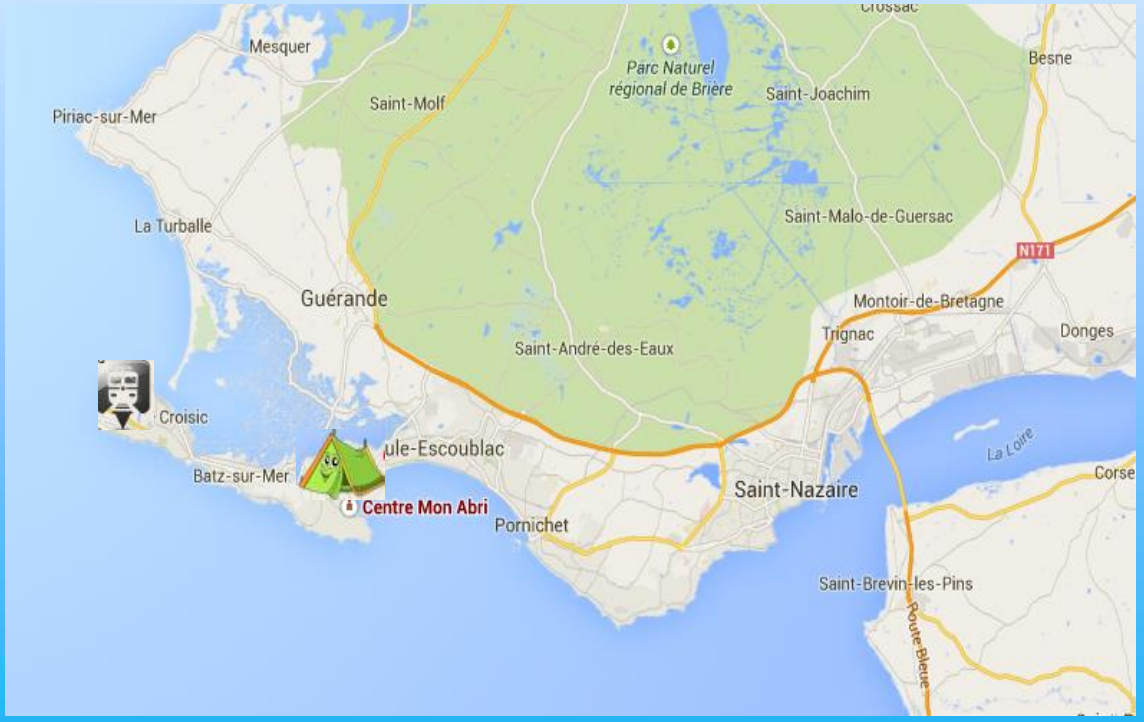

6ème EDITION

▶ TYPE DE SEJOUR

Le comité propose un seul type de séjour. En effet, ce stage est en pension-complète ; il comprend donc hébergement, restauration et toutes les activités.

▶ CONDITIONS D'ACCES

Le séjour est ouvert aux garçons et aux filles :

✓ Âgés de 12 à 17 ans

✓ Débutants ou joueurs confirmés

✓ Licenciés FFVB, à l'UNSS ou dans une autre fédération

▶ ACCUEIL

Un circuit de navette est prévu pour réceptionner les stagiaires à la gare du Pouliguen .

Les parents peuvent, bien évidemment, amener leur(s) enfant(s) directement au centre.

▶ JOURNEE TYPE

- 8h30 – Petit Déjeuner
- 9h30/11h30 – Entrainement
- 12h – Repas
- 12h45/13h45 – Détente, temps libre
- 14h/16h – Entrainement ou activités (suivant groupe)
- 16h-18h – Entrainement ou activités (suivant groupe)
- 18h/19h15 – Détente, temps libre
- 19h30 - Repas

▶ ENTRAINEMENTS DE VOLLEY-BALL

Sous la conduite de l'équipe technique de haut niveau, les séances sont organisées en groupes de stagiaires homogènes.

Ces séances auront lieu au gymnase du Pouliguen avec un programme riche et varié :

- Préparation physique
- Technique et tactique
- Organisation offensive et défensive
- Matchs et tournois

▶ BEACH VOLLEY

Les séances de Beach-Volley auront lieu sur la plage du Nau.

Lors de ces entraînements, les stagiaires apprendront les spécificités du Beach-Volley et pourront se confronter lors de tournois.

▶ LOISIRS & ACTIVITES

En complément des entrainements de Volley-Ball et de Beach-Volley trois activités seront proposées. Voici des exemples de loisirs qui peuvent se dérouler dans la journée :

- Canoë-kayak
- VTT
- Jeux aquatiques
- Char à voile
- Equitation
- Bowling
- Tournois sportif

En plus des loisirs des sorties, des soirées sont mis en place :

- Karaoké
- Soirée dansante

(sous réserve des disponibilités et de la météo)

▶ L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'animateurs diplômés BAFA/SD, BAFD, STAPS. Cette équipe va mettre en place toute l'animation ainsi que toutes les activités annexes pendant les temps libres et bien sûr en fonction des souhaits des stagiaires.
La surveillance est assurée 24h/24. De plus pour les petits bobos un(e) assistant(e) sanitaire est présent(e) et est chargé(e) de veiller sur la santé de tous les stagiaires.

▶ L'EQUIPE TECHNIQUE

Elle est composée d'entraîneurs diplômés BEES, BE, DEJEPS. Reconnue dans le monde du Volley-Ball régional, elle a les qualifications nécessaires pour la pratique et l'enseignement du Volley. Les entraînements en salle et sur sable seront assurés par cette équipe.

▶ HEBERGEMENT

Il se fera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires seront logés dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au coeur d'un parc clos de 6000 m2 et à 200 mètres de la plage du Nau.

▶ RESTAURATION

De manière générale, les repas seront pris au sein du réfectoire du centre. Il se pourra que certains repas n'y soient pas pris, si une sortie à la journée est prévue (pique-nique). Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique du centre de vacances qui sera en lien direct avec l'équipe des cuisines.

▶ TRANSPORT

Pendant toute la durée du stage, tous les déplacements (gymnase, sorties…) sont assurés grâce à la location de 3 minibus.

▶ RECOMPENSES

L'inscription au tournoi permet l'obtention d'un tee-shirt à l'effigie du stage. De nombreuses récompenses seront offertes tout au long du stage.

Pièces à fournir

Summer Volley Camp

□ Le dossier d'inscription rempli

□ L'autorisation parentale remplie

□ Le certificat médical rempli (par le médecin)

□ La fiche sanitaire remplie

□ L'attestation de brevet de natation remplie
Accompagnée de : □ La photocopie du brevet de natation (signé par le maître-nageur)

□ L'autorisation de droit à l'image remplie

□ Les conditions générales d'inscriptions signées par le responsable légal et le stagiaire avec la mention « lu et approuvé »

Dossier d'inscription

Summer Volley Camp

Le stage sportif du Comité Départemental 44 de Volley-ball

Photo

(1 feuille d'inscription par enfant)

Dates	Prix
Du 4 juillet au 11 juillet 2019	450,00 €

Stagiaire	Coordonnées du stagiaire
Nom : …….	Adresse : ……...
Prénom : ……	Code postal : …….
Sexe : □ Masculin □ Féminin	Ville : ……
Date de naissance : …. / …. / ……..	E-mail : …….
Taille du tee-shirt : □ 10 ans □ 12 ans □ XS □ S □ M □ L □ XL □ XXL	N° téléphone : …. / …. / …. / …. /….

Informations responsable légal

Responsable légal du stagiaire : □ père □ mère □ tuteur □ tutrice

Nom : …… / Prénom : ……

Adresse : ……...

Code postal : ……. / Ville : ……..

Téléphone domicile : …. / …. / …. / …. /…. □*

Téléphone mobile : …. / …. / …. / …. /…. □*

Téléphone travail : …. / …. / …. / …. /…. □*

* Cocher le téléphone à joindre en cas d'urgence

Niveau de pratique sportive

Nom club (si volley) : ……..

Niveau : □ départemental □ régional □ national □ autre (préciser : ……)

Catégorie : ……...

Sécurité sociale (dont dépend l'enfant)

Nom : ……...

Adresse : ……..

N° SS : ……..

Nom mutuelle : ……

Adresse mutuelle : ……...

Assurances

Avez-vous une assurance de Responsabilité Civile ? □ Oui □ Non

Si oui, N° Police : ……..…….

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

…….....

Accueil

☐ J'emmène mon enfant directement au centre de vacances du Pouliguen

☐ Bénéficier du service de navette (gratuit)*. Mon enfant arrivera à la gare du Pouliguen et se rendra au centre grâce au service navette mis en place par l'équipe

*Cette navette sera présente sur une plage horaire à la gare du Pouliguen .

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Déclaration du chef de famille

Pour être admis au Summer Volley Camp 44, cette déclaration devra être obligatoirement remplie et signée par le responsable légal de l'enfant.

Je soussigné(e) : …… □ père □ mère □ tuteur □ tutrice

Autorise le directeur du Summer Volley Camp 44 :

1. Faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgences suivant les prescriptions du médecin.
2. Je m'engage à régler les frais médicaux m'incombant même si je bénéficie d'une mutuelle.
3. En cas de raison de renvoi pour des raisons d'inadaptation, je m'engage à prendre en charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'un moniteur accompagnant
4. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités du Summer Volley Camp 44 et notamment l'exercice du canoë, de la voile, de l'accrobranche, du vélo … si le certificat médical le permet.

J'ai versé un acompte de 135,00 € et je m'engage à régler le solde avant le départ (chèque bancaire ou postal à l'ordre du : « Comité Départemental de Volley Ball de Loire-Atlantique » ou Chèques Vacances ANCV).

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Autorisation parentale Pour mineurs

Summer Volley Camp

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et de fonctionnement du séjour Summer Volley Camp 44,

Je soussigné(e), (nom & prénom) ……..

Résidant à : …….

Agissant en qualité de responsable légal du stagiaire : ……..

Participant au Summer Volley Camp 44
□ Du 04 juillet au 11 juillet 2019

Autorise mon enfant à pratiquer les sports et activités sélectionnés par le Summer Volley Camp 44 dans le cadre de ce stage sportif.

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Certificat médical

Summer Volley Camp

Je soussigné Docteur ……..

certifie avoir examiné à ce jour :

M. / Mlle / Mme : ……...

et le/la déclare apte à la pratique de toutes activités sportives.

Date : …. / …. / ……..

Signature du représentant légal :

Date : …. / …. / ……..

Signature et cachet du médecin :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

cerfa

N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - **ENFANT**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON ❑ FILLE ❑

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ❑ non ❑

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants ***(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)***

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑
COQUELUCHE	**OTITE**	**ROUGEOLE**	**OREILLONS**	
OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	

ALLERGIES : ASTHME oui ❑ non ❑ MÉDICAMENTEUSES oui ❑ non ❑

ALIMENTAIRES oui ❑ non ❑ AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC… PRÉCISEZ.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, ...responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....

.....

.....

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Espaine 01 54 66 3909

Brevet de natation

Summer Volley Camp

Le Summer Volley Camp organisant des activités liées au milieu aquatique se doit d'obtenir les certificats de natation des stagiaires.

Je soussigné(e) (nom & prénom) : …….

Responsable légal du stagiaire : …….

☐ Atteste que mon fils / ma fille sait nager (photocopie du certificat de natation OBLIGATOIRE à joindre au dossier d'inscription)

☐ Atteste que mon fils / ma fille ne sait pas nager et ne pourra donc pas participer aux activités nautiques

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Droit à l'image

Summer Volley Camp

Dans le cadre du Summer Volley Camp 44, nous sommes amenés à utiliser des photos des stagiaires (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e) (nom & prénom) : …….

Responsable légal du stagiaire : ……..

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser les photos de notre enfant cité ci- dessus, prises au cours du stage.

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Conditions générales Inscription & règlement

Summer Volley Camp

Article 1 : objet

Le Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-ball est une association loi 1901 sans but lucratif. L'organisation des stages d'été s'inscrit dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son projet, pour développer la pratique du volley-ball. Le présent document a pour but d'en préciser les règles.

Article 2 : inscriptions

Les stages sont ouverts aux enfants de 12 à 17 ans, d'un niveau débutant ou confirmé. Ils doivent être licenciés à la FFVB, l'UNSS ou toute autre fédération sportive.
L'inscription se fait par internet. Sur le site du Comité Départemental 44 de Volley-ball, une page pour le Summer Volley Camp lui est réservée. Vous y trouverez tous les documents à remplir et à nous renvoyer accompagnés de l'acompte dans les plus brefs délais afin de garantir la réservation. Tout dossier incomplet se verra être refusé. Dès réception du dossier complet, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription, laquelle sera ferme et définitive.
Entre 21 et 15 jours avant le début du séjour, Summer Volley Camp 44 vous fera parvenir par mail votre convocation ainsi que le trousseau conseillé et le déroulement du séjour.
La capacité d'accueil est strictement limitée à 30 stagiaires, ainsi les premiers dossiers réceptionnés et complets seront définitivement inscrits (cachet de la poste faisant foi).

Article 3 : tarifs

Les tarifs comprennent l'hébergement, la restauration, l'encadrement, les activités, les assurances (exceptées les assurances annulation et assistances rapatriement), les frais administratifs.
Ils ne comprennent pas le voyage entre le domicile et le lieu du camp, les dépenses à caractère personnel (argent de poche). Le séjour proposé est en pension complète au prix de **450€ TTC/semaine**.

Article 4 : règlement

Un acompte de 30% est demandé lors de l'inscription et sera encaissé lors de la réception du dossier. Le solde est à régler 21 jours avant le début du camp (soit le 13/06/19).
Toute inscription à moins de 30 jours du début du stage entraîne le règlement total du prix du séjour.
Le règlement peut se faire par chèque et/ou par chèques vacances ANCV.

Article 5 : annulation

Pour organiser ces stages, le Summer Volley Camp 44 réserve et paye l'hébergement pour accueillir les stagiaires et gère l'ensemble des dossiers. En conséquence, en cas d'annulation pour quel motif que ce soit Summer Volley Camp 44 prélèvera sur les arrhes versées un pourcentage correspondant aux frais générés par l'annulation.
Annulation du fait du participant :
Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier, mail) et entraîne les pénalités suivantes :

- A plus de 30 jours du départ : acompte retenu (30% du séjour)
- De 30 à 15 jours du départ : 50% du prix du séjour
- A moins de 15 jours du départ : 100% du prix du séjour Nous ne mettons pas en place d'assurance annulation.

Article 6 : accueil et départ

L'accueil des stagiaires se fait le 1er jour du stage (le jeudi 4 juillet 2019) à 10h30. Les responsables légaux des stagiaires peuvent les amener directement sur place ou bénéficier du service de navette (gratuit) à la gare la plus près du centre de vacances, à savoir Le Pouliguen. Pour la fin du stage il en sera de même. Le départ du centre se fera le jeudi 11 juillet 2019 à 17h.

Article 7 : transport

Summer Volley Camp 44 vous propose un service de navette gratuite pour aller chercher les stagiaires venant par le train dans la gare la plus proche du centre de vacances. Les navettes resteront 2 heures à la gare. C'est à la charge des responsables légaux des stagiaires voulant venir en train de trouver un train arrivant dans cette plage horaire*.
Summer Volley Camp 44 n'est pas responsable de tout retard, grève ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

- *La plage horaire sera communiquée le plus vite possible*

Article 8 : santé

Les responsables légaux pour les mineurs doivent informer le Summer Volley Camp 44 des traitements ou des particularités d'ordre médical qui les touchent via la fiche sanitaire. En s'inscrivant, ils certifient être à jour de leurs vaccins et posséder l'autorisation médicale à la pratique du volley-ball. Ils autorisent le directeur du stage ou la personne responsable, à tout mettre en œuvre en cas d'urgence, pour faire pratiquer les traitements et interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

Article 9 : frais médicaux

Dans l'hypothèse d'une avance de frais médicaux pour un stagiaire durant le séjour, Summer Volley Camp 44 facturera le montant aux parents ou aux responsables légaux du stagiaire. La feuille de soins vous sera envoyée dès réception du règlement.
En cas de séjour écourté dû à des soins de plus d'un jour, il n'y aura aucun remboursement sur le séjour.

Article 10 : hébergement & restauration

Le Summer Volley Camp 44 se charge de la réservation de l'hébergement ainsi que de la restauration.
Le camp se déroulera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires dormiront dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au cœur d'un parc clos de 6000 m2 et à 200 mètres de la plage du Nau.
De manière générale, les repas sont pris au sein du réfectoire du centre. Il se peut que certains repas n'y soient pas pris. si une sortie à la journée est prévue, dans ce cas des pique-niques seront préparés.
Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique qui est en lien direct avec l'équipe des cuisines du centre de vacances.

Article 11 : activités

Les activités proposées dans le cadre du Summer Volley Camp pourront faire l'objet d'une modification par la direction si cette dernière juge impératif un tel changement, et ce quelles que soient les circonstances. L'activité modifiée sera remplacée par une activité de nature équivalente.

Article 12 : séjours écourtés

En cas de séjour écourté dû à un renvoi du participant hors raison sanitaire, le voyage retour ainsi que les frais de voyages d'un accompagnant seront à la charge des parents ou du responsable légal. Un renvoi pour raisons disciplinaires, ainsi que l'abandon du séjour ou son interruption volontaire du plein gré du participant ne pourra donner lieu à aucun remboursement quant à la période réalisée.

Article 13 : responsabilité

Summer Volley Camp 44 est responsable de plein droit vis-à-vis du participant de la bonne exécution et du bon déroulement du séjour, et des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le Summer Volley Camp ou par ses fournisseurs ou prestataires de services sélectionnés, sans préjudice de son droit de recours contre ces deux derniers.
La responsabilité de Summer Volley Camp 44 prend fin dès la reprise en charge du ou des stagiaire(s) par son ou ses parents ou le représentant légal mentionné dans les documents remis lors du début du séjour.

Article 14 : réserves

Summer Volley Camp 44 peut se voir, en cas de circonstances exceptionnelles (sécurité des participants, conditions météorologiques) dans l'obligation de modifier le programme ou les activités. Dans ce cas, une solution alternative et équivalente sera proposée et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou indemnisation financière.
Summer Volley Camp 44 peut refuser ou s'exonérer de sa responsabilité en apportant la preuve que la mauvaise exécution, l'inexécution ou la modification de tout ou partie du contrat est imputable soit à un fait imprévisible d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit au participant, soit à un cas de force majeure, y compris des conditions météorologiques exceptionnelles.

La responsabilité du Summer Volley Camp 44 ne peut être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels du participant (y compris les appareils et accessoires technologiques du type : téléphones portables, appareils photographiques numériques, ipod, mp3, casques...). Summer Volley Camp 44 se réserve le droit de ne pas accueillir tout participant ne présentant pas l'ensemble des documents demandés le jour du départ, et ce sans remboursement.

Article 15 : respect d'autrui

Les participants aux séjours se doivent d'avoir une attitude correcte et respectueuse envers les animateurs, les entraîneurs, les autres participants, les prestataires de services et toutes autres personnes qu'ils pourraient être amenés à côtoyer durant le séjour. La destruction, la détérioration volontaire de bien d'autrui, le vol, les agressions verbales ou physiques sont totalement proscrites et entraîneraient de fait l'exclusion immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.
La citoyenneté, le respect et l'ouverture vers autrui sont des règles essentielles lors de nos stages. De même, le non-respect des règles élémentaires de sécurité durant les activités ou lors de la vie quotidienne du séjour, et le non-respect de l'ensemble de la réglementation intérieure du Summer Volley Camp 44 entraîneraient l'exclusion du participant.

Article 16 : assurances

Le comité départemental de Loire-Atlantique de Volley-Ball est couvert par une assurance encadrant la totalité du séjour.
Il n'existe pas d'assurance annulation et assistance rapatriement lors du Summer Volley Camp 44.
Nous vous invitons également à contacter et vérifier vos propres contrats d'assurances afin que le stagiaire soit bien assuré et d'éviter les doublons de souscription.

Article 17 : besoin d'informations, de précisions

Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-Ball
Maison des sports
bâtiment C
44 Rue Romain Rolland
44100 Nantes

Téléphone : 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02
Adresse mail : volley44@orange.fr

Fait le : …. / …. / …….. à :……

Signature du stagiaire
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du responsable légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)